

quā : nominatif singulier féminin ou nominatif-accusatif pluriel de *quis* indéfini. Emprunté au thème du relatif *quo-, a remplacé *quis* et *quia*.

quā : ablatif féminin du pronom relatif. Spécialisé comme adverbe de lieu au sens de « par où » (relatif ou interrogatif indéfini), sc. *quā* [uiā, part]. A aussi le sens de « par quelque moyen, de quelque manière » (indéfini; d'où *quā... quā*, e. g. Plt., Mi. 1113, « aussi bien... que »). Ancien (Lex XII Tabul. 7, 7), usuel. Figure dans *quāpropter*, *quātenus*.

quadr- : v. *quattuor*.
quadrīgæ : v. *quattuor* et **ieug-/iug-*.
quadrīmūs : v. *quattuor* et *hiems*.

quaerō (*quairō*, épithape d'un Scipion, CIL I² 11), -is, *quaesīnū* (-iū), *quaesītūm* et *quaestūm*, -ere. *Quaerō* représente un ancien **quaisō*; cf. *quaesō*, désidératif issu de **quais-ō*, avec lequel les auteurs archaïques le confondent parfois; cf. Plt., Ba. 178; Enn., A. 145; Trag. 129, *liberorum sibi quaesēdūm gratia*. Le parfait *quaesītū* fait difficulté; on attendrait **quaesītī* > **quaesi*, comme on a de *ūrō*, *ussī* (le parfait *quaesi* qu'on a dans une inscription en vers, CIL V 6842, est trop tardif et trop isolé pour qu'on puisse en faire état; et ce doit être une contraction de *quaesītū*, comme *audi*, qu'on lit CIL III 31 [environ 71 après J.-C.], ou une formation analogique d'après le type *haerēō*, *haesi*). A ce **quaesītī* correspond *quaestum*, comme à *ussī*, *ustum*. *Quaestūi* est le parfait du désidératif; cf. *capessītū*, *lacesītū*, de *capessō*, *lacesō*; une formation analogue est dans un verbe de sens voisin *petō*: *petītū*. A *quaesītū* correspond *quaesītūm*, qui est d'un emploi général dans les composés de *quaerō* : *acquisītūm*, *anquisītūm*, *conquisītūm*, *exquisītūm*, *inquisītūm*, *perquisītūm*, *requisītūm*. Sur *quaesītūm* et *quaestūm* se sont formés des doublots parallèles, dont certains se sont différenciés par le sens; cf. *quaestor* et *quaesītor*.

Quaerō signifie, comme gr. ζητέω, « chercher, rechercher », « faire une recherche ou une enquête, s'informer (q. *ut aliq*) », puis « chercher à » (q. *ut* ou l'infinitif), « demander », « chercher à se procurer », et quelquefois même « gagner, obtenir » (cf. les composés qui expriment l'aspect « déterminé » *acquirere*, *conquirere*). Cette dérivation de sens se retrouve dans *quaestus*, -ūs m., spécialisé dans le sens de « façon de rechercher l'argent », d'où « métier » (*quaestus meretricius*, *quaestum facere*) et « gain » (souvent joint à *lucrum*, e. g. Cic., Tu. 5, 3, 9; Verr. 2, 3, 44, 106; opposé à *sumptus*); de là : *quaestuāris* « mercenaire, qui se vend » (Tert.), *quaestuōsus* « avantageux, profitable; qui recherche ou qui fait des profits ». — *Quaerere*, attesté de tout temps, est panromain (M. L. 6923), mais a été remplacé partiellement par

circāre, fr. *chercher*; v. B. W. s. u. Cf. aussi **quenerimānia*, M. L. 6924; **quaesticāre*, 6925.

Quaestūo « recherche » a pris dans la langue juridique le sens de « enquête, interrogatoire », « chambre d'enquête » (q. *perpetua*, etc.), et spécialement « enquête avec torture, question » (d'où, dans la langue de l'Eglise, *quaestōnāriō* « mettre à la question », *quaestōnāriūs* « tornionnaire »); dans la langue philosophique, le sens de « question, question de savoir si, discussion » (= gr. ζήτησις, ζήτημα), cf. Cic., N. D. 1, 1, 1; Top. 15, 60, 21, 79; Inu. 1, 13, 18. De là en celtique : irl. *ceist*, brit. *ceist-*.

Dérivés : *quaestiuncula* et, tardif, *quaestōnāliter*.

Le nom d'agent *quaestor*, usité surtout au pluriel, s'est appliqué d'abord à des magistrats chargés des enquêtes criminelles, *quaestōrēs parricidii* (cf. Plt., I, 2, 2, § 23; Fest. 310, 25). Puis ils furent ensuite attachés à la gestion des comptes du trésor et se spécialisèrent dans ces fonctions financières (comme le ζητητής grec); cf., pour le changement de sens, *praetor*. De là : *quaestūrā*, *quaestōrius*, *quaestōriūs*; **quaestōriōs* f. « femme du préfet de la ville » (bas latin). Sont empruntés au latin : osq. *kvaissut*, *kvaizstur*, ombr. *kvesur*. Sur *kvestur* l'ombrrien a bâti un dérivé *kvestretie* « *quaestūrā* », avec le même suffixe -ītie- que dans *uhtretie* « *auctūrā* » de *uhtur* « auctor ».

Quaestōr a désigné le « juge d'instruction »; et, dans la langue philosophique de basse époque, il a traduit le gr. οὐκεπτικός.

A côté de *quaestus*, *quaestōi*, on trouve aussi, à l'époque impériale, *quaesitūs*, *quaesitūo*.

De *quaerō* existent un désidératif *quaesō* (graphie *quaesso*, CIL X 2311) : « chercher à obtenir », encore usité dans l'ancienne formule de Caton, Agr. 141, 2 : *Mars pater te precor quesoque uti sies uolens propitiūs*, et qui est demeuré comme formule de politesse, *quaesō*, employée en incise avec le sens de « s'il te plaît, je te prie »; et un itératif *quaerītō* « chercher sans cesse » (pour la forme, cf. *agō/agitō*), usité surtout dans la langue des comiques, d'où *requirītō* (Plt., Mo. 1003).

Composés : *acquirō* et **acquaerō* : rechercher ou se procurer en outre, acquérir; *acquisītō* (tardif); **acquisītū*, -ās, M. L. 111 a; *anquirō* (sans doute **am-quirō*, glosé par *circumquirere* par P. F. 20, 16), doublet de *inquirere*; assez employé par Cicéron, mais rare à l'époque impériale (dernier exemple dans Justin); *conquirō* (*conquaerō*) : rechercher, recruter; réquisitionner (cf. *conquisitor* : -es dicuntur militum scriptores, GLK V 658, 36); et aussi « rechercher ensemble, discuter » = συζητέων; cf. οὐζητησις, Cic., Fam. 16, 21, 4, M. L. 2154; *disquirō* : chercher de tous côtés, M. L. 2633; *exquirō* : rechercher avec soin; enquêter; d'où *exquisitus* « recherché, raffiné, élégant »; *inquirō* : faire une en-

quête, M. L. 4451: *inquisiōtō*; *inquisiōr*; *inquisiōtus* : non recherché (Plt. -- ἀζήτητος); *pērquīrō* : rechercher tout à travers, de tous côtés, M. L. 6424 a; *requirō* : rechercher, M. L. 7235, 9706 (les formes romaines remontent à *requarere*).

Pas d'étymologie connue, comme pour la plupart des mots à diphthongue ae (v. *haerēo*).

qualis, -e : adjetif et pronom relatif et interrogatif « quel, de quelle sorte ou de quelle nature ». S'emploie en corrélation avec *talis* « tel », ou absolument avec le sens de « de la nature que » dans des phrases relatives, ou de « de quelle nature » dans des phrases exclamatives ou interrogatives. Correspond pour le sens au gr. ποῖος; de la *quālitās*, terme créé par Cicéron pour traduire ποιότης, cf. Acad. 1, 6, 24, *qualities igitur appellauit quas ποιότητας Graeci vocant: quod ipsum apud Graecos non est uulgi uerbum, sed philosophorum, et, plus tard, *qualitatīus* = ποιώδης (Cassiod.). Adverbe : *quālītē* (époque impériale). — Ancien (Enn.), usuel. Tend à se confondre à basse époque avec *quī*, *quis*; e. g. Vitae patr. 3, 178, *quale uas est ex utrisque mundius?* Conservé dans les langues romanes, auquel il a fourni un pronom relatif et interrogatif. M. L. 6927; B. W. s. u. De *quālītās* : irl. *cailidecht*.*

De là : *quālīscūmque* « quel qu'il soit; quelconque »; *quals quālis* : de quelque nature que (Dig.), et *quālīter quālīter*; *quālīslibet* (bas latin); *quālīsnām* (Apul.).

Pour la formation, cf. gr. πτηλίκος (dor. πτᾶλικος) « de quel âge, combien grand », lit. *kōl*, *kōlai* « combien longtemps ». Suffixe -li-, mais après autre radical dans v. sl. *kolikū* « quantus ». Les formations comportant -ā- tiennent une grande place en latin; cf. -ārius, etc. V. *tālis* et *quis*.

quālūm (*quālūs*, *quall-* m.) : -ī n. : panier d'osier tressé; sorte de filtre en osier, etc. Ancien (Caton), technique. Joint à *cōlūm* par Vg., G. 2, 241 : *tu spiso uimine qualos | colaque prelorum fumosis deripe tectis*. À *quālūm* correspond le diminutif *quasillūs*, *quasillūm* « petit panier; corbeille à laine », demeuré en campidanien. M. L. 6938.

Dérivés : *quasillārius*, *xophorotōtōs* (Gloss.); *qua-sillā* : esclave filiale.

L's simple de *quasillūm* ne s'explique que si l'on suppose, avec W. Schulze, *Lat. Eigenn.* 462, que *quālūm* repose sur **quas-slōm* et *quasillūm* sur **quassillūm* (cf. *mamna*, *mamilla*). On rapproche v. sl. *kōsī* « κόφινος ». Mot technique auquel il serait risqué de chercher une origine indo-européenne, et sans doute emprunté comme *asinus*, *casa*, *rosa*, etc. (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*, § 128 c, p. 141).

quam (forme renforcée *quamde*, *quande* chez les *antiqūi*, Liv. Andr. et Enn., A. 97, 136; Lucr. 1, 641 et P. F. 313, 14; cf. ombr. *pane* dans *postertia pane*, VII a 46; *pustertiu pane*, I b 40 « post tertium quam ») : particule tirée du thème du relatif-interrogatif, signifiant « que, combien ». Peut avoir une valeur exclamative ou interrogative que n'a jamais *quom*. Corrélatif de *tām*, marquant l'égalité (cf. *tām quām*), *quam* s'est ensuite employé après le comparatif de supériorité : *maior quam*, *prior quam* (d'où *priusquam* et *postquam*, *antequam*; mais *simul ac*, *atque*), emploi dans lequel il a éliminé

l'ablatif et a remplacé *ac* ou *atque* après les mots marquant l'égalité, la ressemblance ou la différence : *idem*, *similis*, *alius*, etc. Se place près d'un verbe, d'un adverbe ou d'un adjectif pour le renforcer; cf. *nimir quām*, *uadē quām*, *mīrē quām*, *sānē quām*, *quāplūrē*, *-plūrīnī*, *quāpmīrūm*, *quām maximē*. Pour la forme, cf. aussi *nam*. Usité de tout temps. M. L. 6928.

L'osque a *maiſ... pan...* « magis... quam » et *pruter pan* « priusquam »; ce *pan* repose sur **pande*, comme on le voit par ombr. *pane* « quam »; pour la forme, cf. v. lat. *quande* et ombr. *pūne*, *pone* de **quonde*. Le correspondant de lat. *quam* est dans ombr. *pre-pa* « priusquam »; cf. pél. *pam*. Hors de l'italique, on ne peut rapprocher que arm. *k'an*, qui répond pour le sens à lat. *quam*.

V. *quis*.

quāmīdū (-diūs, Inscr.; v. Thes. V 1561, 72 sqq.) : [depuis] combien de temps; et secondairement « aussi longtemps que, jusqu'à ce que ». A pour corrélatif *tāmīdū*. Ancien, classique. Conservé en provençal. M. L. 6929.

Dérivé : *quāmīdūcumque* (Aug.).

quāmīlibet (-lu-) : autant qu'il plaît; à loisir. V. *libet*.

quāmīquām (*quan-*), forme redoublée, à valeur indéfinie, de *quam* (cf. *quisquis*) : « de toute manière, pourtant »; et « quoique, combien que » (généralement suivi de l'indicatif, comme *quisquis*; quelques exemples de subjonctif dus sans doute à l'influence de *quāmīs*). A pour correspondant *tāmen*, comme *tām* est le corrélatif de *quam*. Ancien, usuel, classique (mais non dans César); le redoublement expressif indique une origine « populaire »; v. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 124 n. Non roman.

quāmīs : adverbe et conjonction marquant la concession : « autant que tu veux; quelque... que ». Dès l'époque classique, apparaît avec une simple valeur concessive, « quoique, bien que », etc.; cf. Cic., *Verr.* 2, 5, 168, *quāmī ciuis Romanus esset, in crucem tolleretur*. Au contraire de *quāmīm*, est généralement accompagné d'un subjonctif. L'époque archaïque connaît encore *quāmīs* avec valeur adverbiale, e. g. Plt., Mer. 687, *quāmī insipiens poterat persentīscere*; de même, *quāmīs* peut être joint à *licet*; et même on trouve, au lieu de *uis*, d'autres formes de la conjugaison de *uolē*: *quāmī uolēs*, *quāmī uelīs*, *quāmī uoltīs*, etc. Le subjonctif ne « dépend » pas de *quāmīs*; il est amené par le sens de la phrase.

Ancien, usuel, classique. Conservé en vieil italien. M. L. 6931.

quāndō (fal. *cuando*), conjonction appartenant au thème de l'interrogatif indéfini *quis* : 1^o « quand », relatif et interrogatif. Attesté dès les plus anciens textes avec le sens de *quom* « lorsque »; e. g. Liv. Andr., Od. 12, *quando dies adueniēt quem profata Morta est*. La langue classique emploie *quāndō* avec la valeur interrogative : *non intellegitur quando obrepat senectus*, Cic., Cat. M. 11, 38, ou causale : *quando igitur uirtus est adfectio animi constans*, Cic., Tu. 4, 34, le distinguant ainsi partiellement de *quom*; mais la langue familière ne fait pas cette distinction et tend de plus en plus à le substituer

à *quom*. Aussi est-il demeuré dans toutes les langues romanes, avec le sens de « quand », M. L. 6932, B. W. s. u.; 2^e adverbe indéfini au sens de « quelquefois, parfois », qui se place après *sī*, *nē*, *num*, comme *quis*. La forme non enclitique est *aliquandō*. La différence de sens entre *quandō* conjonction et *quandō* adverbe s'accompagnait, si l'on en croit Festus, d'une différence d'accord : *quando cum graui uoce pronuntiatur, significat idem quod quoniām et est coniunctio; quando acuto accentu, tunc est temporis aduerbiū*, P. F. 311, 6. C'est dire que, comme *quis*, *quando* était atone quand il était indéfini.

Quandō peut-être renforcé de particules généralisantes : *quandōne*; *quandōque* « une fois que, le jour où »; *quandōcumque*; *quandōlibet* (Lact.); *quandōquidem* (avec abrévement de l'*o*, comme *dans* *siquidem*; sur la quantité, v. Baker, Class. Rev. 17, 313 sqq.). *Quandōque* (sous la forme *quandoc?*; v. F. 310, 21 et P. F. 311) est en corrélation avec *dōnec* (*dōnigē*) dans la loi des XII Tables, VI 9, ... *quandoque sarpta, donec dempta erunt...* Le second élément de *quandō* est sans doute identique au premier élément de *dōnec*: *quando* est issu de **quam-dō*. La forme *quandō*, avec *ō*, résulte d'un abrévement secondaire de *ō* final.

Quandō est en latin une forme nouvelle, qui n'a pas de corrélatif dans le groupe de *tum*, *tam*, etc., et qui ne se retrouve pas en osco-ombrien; c'est p̄ un-um, qui, en osque, répond pour le sens à lat. *quandōque* (v. sous *quon*). La formation ne se retrouve nulle part. Le type lit. *kadū* (lit. or. *kadū*; et cf. *kadán-gi* « pour que ») n'a pas de nasal intérieure et suppose *-ān final; il est difficile d'en séparer skr. *kadā*, gāth. *kadā* « quand ». Ces formes ne fournissent donc rien pour expliquer *quandō*, où l'on est amené à chercher lat. *quam* et *dō* (v. *dōnec*).

quantus, -a, -um : « combien grand »; neutre *quantum* adv. « combien ». A pour corrélatif *tantus*; *tantus... quantum* « aussi grand... que » et *tantum... quantum* « autant... que ». Correspond pour le sens à gr. πόσος; de là *quantitās*, formé sur ποσότης (d'après le modèle de *qualitās* de Cicéron), sans doute à l'époque impériale, et même *quantitūdō* (d'après *mūltitūdō*) dans Cael. Aur. — Usité de tout temps; panroman. M. L. 6933; B. W. *quant*.

Dérivés : 1^e diminutifs : *quantulus*, *quantillus*; 2^e indéfinis : *quantuscumque*, *quantusuis*, *quantuslibet*, *quantuluscumque*, *quantuluslibet*, etc. Cf. aussi *quantisper*, archaïque, « combien de temps », *quantopere*; *quantociūs* (= θατόν, IV^e siècle).

Dérivé de *quam*; cf. ombr. *panta* « *quanta* ». L'arménien a, de même, *k'ani* *quantus* de *k'an*.

quāpropter : v. *propriet*.

quāquā : adverbe indéfini, ablatif féminin de *quis-quis*, au sens de « de n'importe quel côté, partout où »; cf. *quōquā*. Rare, archaïque.

quārē : conjonction, interrogative et relative; formé de la soudure de *quā rē*, proprement « par quelle chose ». Signifie « pourquoi? » et « c'est pourquoi »; « car », sens dans lequel il a supplanté *nam* dans les langues romanes. Ancien, usuel, classique. Fr., prov. et catal. *car*. M. L. 6934. Irl. *cair*?

quārtus : v. *quattuor*.

***quarquara** : caille. Figure seulement dans les glosses, cf. CGLIV 576, 35. Sans doute mot étranger. Formation expressive à redoublement, demeurée partiellement dans les langues romanes à côté de *coacula* (v. ce mot). M. L. 6935; B. W. *caille*.

quāsī (graphie *quasei*, CIL 1 200, 27; la scansion *quāsī* est dans Lucr. 2, 291, et *deuicta quāsi cogatur ferre patique*, mais la longue se trouve à la coupe penthémère et, par conséquent, est peu probante) : conjonction de comparaison : « comme si » et « comme », puis « à peu près, environ » (comme *tamquam*); cf. gr. ἀσεῖ, suivi pléonastiquement de *sī* : *quasi sī* (déjà dans Pl. Cas. 36; cf. *nisi sī*). Ancien, usuel. M. L. 6937 (formes savantes) et 6930, *quam sī*.

On l'explique généralement par *quam-sī*; l'amusement de l'*m* non compensé par l'allongement de l'*a* serait dû au caractère accessoire du mot. On trouve dans Plaute *quasi* employé dans des cas où la langue classique emploierait *quam si*, e. g. Mi. 482, *neque erili negotio | plus curat quāsī non seruitutem seruat*; cf. Lindsay, *Synt. of Pl.*, p. 107.

quāssō : v. *quatiō*.

***quāssum**, **quārsum** (Gloss.) : *quōmodō*. Sans doute de **quā-uros*.

quātenus (*quātinus*; la forme *quatenoc* que Festus, 312, 28, attribue aux *antiqui* doit sans doute se lire *quatenos*), conjonction relative et interrogative : « jusqu'au point où » et « jusqu'à quel point » (= *quousque*, sens propre et sens figuré); puis « dans la mesure où » et, avec valeur causale, « puisque » (sens qui ne se rencontre pas dans la langue classique). Enfin, on trouve également à basse époque *quātenus* employé avec la valeur de *quōmodō* et de *ut*. Ancien, classique, mais d'emploi assez restreint. Non roman. A *quātenus* correspond *edētus*, de la langue des jurisconsultes.

V. *tenus*.

quatiō, **-is** (parfait inusité; Cicéron emploie à la place *quatefēci*, Ep. ad Brut. 1, 10, 4; les composés ont un parfait -*cussi*, *concussi*, *percussi*), **quāssum**, **quātere** : secouer (surtout poétique; la prose classique emploie un composé). Ancien (ENN.), classique, mais presque uniquement poétique à l'époque impériale; la prose préfère le composé d'aspect déterminé *conciūtiō*, ou l'intensif *quāssō*, ou le composé *quatefaciō*, comme *tremefaciō*. Le participe *quassus* a pris le sens fort de « brisé (à force de secousses), mis en pièces, cassé » : *aula quassa, quassa uox*, etc. De *quassus* dérive l'itératif-intensif *quassō*, -ās « agir fortement ou sans cesse », sens transitif et absolu : *quassare caput* « branler la tête », mais *quassant capite* « la tête branlante ». Comme *quassus*, *quassare* a aussi le sens de « briser »; *harundo quassata*, Vulg. Matt. 12, 20; de là fr. « casser »; cf. M. L. 6939 et 6942; B. W. s. u. D'autres formes romaines supposent aussi des dérivés **quassiāre*, **quassiāre*, **quatiāre*, M. L. 6940, 6941, 6944 a.

Le substantif de *quatiō*, *quassus* est à peine attesté (Pac. ap. Cic., Tu. 1, 21, 50) : on dit plutôt *quassatiō*, qui est, du reste, assez rare. De *quassō* dérivent encore *quassābilis*, *quassābundus*, *quassātūra*, *quassātipennae* (Varr. = πτεροδόνητος, Aristoph.), tous rares.

Composés en -*cutiō* : *concutiō* : secouer violemment (sens physique et moral); d'où « terroriser » dans la langue des jurisconsultes, e. g. Paul., Sent. 5, 25, 12 : *qui insignibus altioris ordinis utuntur militiamque confingunt quo quem terreant uel concutiant*. De là *concusso* : « exactiō pér uim facta », qui semble surtout s'être dit des exactions commises par les soldats; *concucessor*; *concuressūra* (Tert.), cf. l'emploi tardif de *σαξετελο* en grec (N. T., Luc. 3, 14); *decutiō* : faire tomber en secouant; *discutiō* = *δασετελο* écartier ou détacher en secouant, lézarder, dissiper »; et au sens figuré : 1^e « écartier, rendre vain »; 2^e « fouiller, débrouiller »; et finalement, dans la langue de l'Église, traduit le gr. ἔξετασι « examiner, inspecter ». Même évolution dans *discussiō*, *discussor*. *Discussiō* est dans Macrobe, Somn. Scip. 1, 16, 8, avec le sens de *disputatiō*; dans la chancellerie du Bas-Empire, le mot désigne la révision des revenus publics dans une province; *discussor*, le magistrat chargé de cette révision. *Discussus*, au contraire, signifie dans Plaute « agitation, fait de secouer ». *Discutere* est conservé dans le v. fr. *descouvre*, M. L. 2665; *excutiō* (prononcé esc-) : faire tomber ou chasser en secouant. Employé aussi au sens figuré « examiner » (= *exquirere*), M. L. 2998; et 2995, *excussa*; 2996, *excussiō*; 2997, **excusorium*; 3000, **executūrē*; *incutiō* : enfourcer en secouant, secouer, brandir contre, sur. Au sens moral = incréer; *incutere metum alicui* (s'emploie surtout des sentiments violents : peur, terreur, désarroi, etc.); *percutiō* : traverser en frappant; puis simplement « frapper ». A fourni son parfait et son participe à *feriō* (comme *icō*, dans une moindre mesure); et a tendu par la suite à remplacer même au présent *icō* et *feriō*; ainsi dans la latinité impériale : *percutere foedus* (au lieu de *fere*), Just. 42, 3, 4; p. *nummum argenteum*, Suét., Aug. 94, 12. S'emploie aussi, comme *feriō*, fr. « taper », dans le sens de « duper » (v. *conciūtiō*), cf. Cic., Att. 5, 2, 3. Dérivés : *percussiō*, -*sor*, -*sūra* (tardif); *percussus*, -*ūs*; *percussiōnis*; *percussiōnālis*. — *Percutere* est demeuré dans les langues hispaniques, M. L. 6402; *repercūtiō* : faire rebondir, réfléchir (la lumière), répercuter (un son); et aussi, au sens moral, « repousser »; *repercussus*, -*sō*; *repercussiōnis*; *repercussiōnālis* (Cael. Aur.). Demeuré en espagnol et en portugais, M. L. 7140. V. aussi B. W. *rescousse*; *succutiō* : secouer par en dessous, M. L. 8413, B. W. *secouer*; de là *successiō*, -*sūs*, -*sor*, -*sūra*.

De *quāssō* : *conquassō*, *succussō* (Acc. ap. Non. 16, 29), M. L. 8412 a.

On rapproche souvent gr. πάσσω « je répands ». Mais le sens est tout différent. Les autres rapprochements proposés (lit. *kutēti* « ouvrir en secouant »; germanique : v. h. *scutin* « secouer ») sont encore moins plausibles. Vocalisme en -a.

quattuor, invar. : quatre. *Quattuor* se déclinait à l'origine. L'osque a encore un neutre *petora* (cité par Festus 226, 3, sous la forme *piutor*; ou a *petiropet* « quatre » dans les inscriptions osques). L'invariabilité du mot est la conséquence d'un fait phonétique latin : **quattuorēs* > **quattuor[es]* > **quattuorr* > *quattuor*, par suite de l'absorption de l'*e* par l'*r* et de la réduction du groupe -*rs* à -*rr* (cf. *ter(r)* de *tris*); de même que l'*ā*

final du neutre **quattuorā* avait tendance à tomber; ainsi sont venus à se confondre, au nominatif, le masculin (aussi employé pour le féminin) et le neutre; dès lors, *quattuor* a été adjoint à la série des noms de nombre invariables qui, en indo-européen, commençait seulement avec « cinq ». En latin vulgaire, *quattuor* a été réduit à *quattro* (cf. *febrārius*, etc.; Ennius fait déjà un spondée de *quattuor*, A. 93) : de là ital. *quattro*, etc. Attesté de tout temps; panroman. M. L. 6945. Irl. *catar* « *quattuor* (euangelia) ».

Dérivés et composés : *quārtus* (ā attesté par l'apex, cf. Mon. Ancy. 3, 22; v. Sommer, *Hdb.*², p. 122) : quatrième. De **kʷatw̄-to-s* avec degré zéro du premier élément du thème : on attendait **quortus*, dont le féminin est conservé comme nom propre dans le prénom *Quorta*; l'*a* de *quārtus* doit être analogique de *quattuor*. M. L. 6936; B. W. *quart*; irl. *quart* et *cáirtéal* *quartellus*. Substantivés : *quārtā* : quart; *quārūm* : quadrupé; s'emploie pour désigner le rendement du blé; adv. *quārtūm*, *quārtā*. De *quārtūs* : *quārtānūs* : -a (febris) « fièvre quarte », c'est-à-dire, selon la façon de compter des Latins (cf. Gell. 17, 22, 2), dont les accès reviennent tous les trois jours; *quārtāni* « soldats de la quatrième légion »; *quārtānūs*; *quārtāriūs* : 1^e quart d'une mesure; 2^e mulquier payé pour une part d'un quart sur les bénéfices (P. F. 313, 10); *quārtātō* : pour la quatrième fois (Cat. ap. Serv., in Ae. 3, 314); *quārticeps* (Varr., L. 5, 52).

quārtocērius (cf. *primicērius*), Cod. Just. 12, 24, 7. Les langues romanes supposent aussi **exquārtāre*, **exquārtiāre*, M. L. 3064, 3062; cf. fr. « écartier »; v. B. W. s. u. De *quārtāriūm*, *quāternum* proviennent v. angl. *cavatern*, *cavatn*; britt. *chwartzawr*.

Quater, invar. : quatre fois.

Dérivés : *quāternī* (et *quādrinī*), -ae, -a distributif : quatre par quatre (cf. *bis/bini* et *tris/ter/trinī*), M. L. 6944; de là *quāternō*, -ōnis m. : le nombre quatre au jeu de dés (cf. *ūniō*); groupe de quatre hommes (dans la langue militaire; cf. fr. *caserne*); cahier de quatre feuilles doubles dans un manuscrit, M. L. 6943; *quāternāriūs* : qui a quatre dans les deux sens; *quāternātās* (opposé à *trinitātēs*); *quāternātō* (= *terpātō*); *quāterducātūs*, -ūs m. (= *tetrarcha*, Ital.).

quātriō, -ōnis m. : le nombre quatre au jeu de dés, dit aussi *plānum*, Isid., Or. 18, 65. Cf. le précédent. Juxtaposé : *quātūrdecim* : quatorze, M. L. 6946. Cf. aussi **quattuor pedia* « lézard », M. L. 6947.

Les autres composés et dérivés de *quattuor* ont des formes en *quadr-* au lieu de **quatr-* qu'on attendrait : *quadrus*, *quadrō*; *quātrinī*, doublet de *quāternī*; *quādrātā*, *quādrātētā*, *quādrātētūs*, et les nombreux composés en *quadri-*, *quadru-* (cette dernière forme devant labiale; cf. *quadrupēs*, *quadruplex*).

quādrātētā inv. : quarante; littéralement « quatre dizaines ». Le -*rā* de *quādrātētā* peut représenter *-*rs*, dont c'est le traitement normal, ou -*rā* avec le même ā que dans la finale de *trī-gintā*, etc. *Quādrātētā* est sans doute un ancien neutre, **kʷostrā*, cf. dor.-ion. *terpōxovta*; sur -*gintā*, v. *decem* et *ūgintā*. Forme vulgaire *quārranta*, CIL XIII 7645, de **quadra[g]inta* > **quārātētā* > *quār(r)anta*, M. L. 6912; *quādrātētēs*, -ā,

-um : quarantième. Le féminin *quadrāgēsima* a désigné dans la langue de l'Église le quarantième jour avant Pâques, d'où la forme « carême », etc. Panroman. M. L. 6911 ; et celtique : irl. *corgus*, britt. *garawys*; *quadrāgiēs*; *quadrāgēnī*, -ae, -a; *quadrāgēnārius*, -a, -um; subst. *quadrāgēnārius* m. : quadragénaire (Arn.); *quadrāgēs* « 40 as ».

quadrīgentī, -ae, -a : quatre cents. *Quadrī-* est sans doute analogique de *quin-* dans *quīngentī*. La gutturale de *centūm* s'est affaiblie en *g* dans *-gentī*, comme celle de *decēm* dans *uīgintī*; *quadrīgentī*, etc. La forme *quadrīgentī*, donnée par C dans Plt., Ba. 1183, est sans autorité ; il faut lire *quadrīgentī* avec abrégement iambique; cf. Ernout, *Comment. des Bacchis*, v. 934.

*quadru*s, -a, -um : Carré (rare et tardif dans l'emploi adjectif). Usité surtout substantivement avec des sens techniques : *quadra* : Carré ; particulièrement « table à manger » ; « plinthe d'une colonne », etc., cf. Rich, s. u.; *quadrum* : Carré, M. L. 6921, *quadrus* et *codra*, et 6920, **quadro*. Sur *quadra*, *codra*, v. Skok, Arch. f. slav. Phil. 37 (1918), 83 sqq. Dénominatif *quadrō*, -as : transitif et absolu, « équarrir » ou « être au Carré » (se dit dans la maçonnerie de pierres qui s'assemblent bien) ; par suite « s'adapter, cadrer » ; de là *quadratus*; subst. n. *quadratūm* « Carré ». Panroman, sauf roumain. M. L. 6914, 6915. De *quadru* dérivent *quadratiō*, -tor, -tūra, -tārius. Les langues romanes supposent un composé **exquadrāre*, M. L. 3060, le breton *coazrell*, **quadrellum* (fr. *carreau*).

quadrāns, -antis m. : quart de l'as (= trois onces) ; et, l'*as* étant considéré comme unité, *quadrāns* s'est employé pour désigner le « quart » d'un tout : *iūgerum*, *libra*, *sextārius*, *pēs*, *dīes*, etc. A fourni la forme savante *cadrān*.

quadras, -adis = *tērpōc* (Jér.); *quadrassis* « 4 as ». *quadrantālis*, d'ou n. *quadrantal* : vaisseau Carré de la contenance d'une amphore, cf. Fest. 312, 14; *quadrantārius*, -a, -um.

Quadrāns est comparable à *dodrāns*, *triēns* (en face de *bēs*, *bessis*) ; la désinence est une fausse désinence de participe comme dans *adamāns*, etc.

quadrīgāe, -arūm f. : attelage à quatre, quadrigé. D'abord usité au pluriel ; le singulier apparaît à l'époque impériale. M. L. 6918.

Dérivés : *quadrīgārius* (ancien, a servi de cognomen), -tus (q. *nummus*), -līs.

Il est inutile d'énumérer tous les composés en *quadrū*, *quadrī* (e. g. *quadrī-angulus* au lieu de *quadran-gulus*, d'après *triangulus*), dont la plupart répondent à des types grecs en *tērpō*, sur lesquels ils ont été partiellement formés ; les langues romanes attestent, outre les formes conservées par la littérature, **quadrīcornū*, **quadrīfūcum*, **quadrīvium*; cf. M. L. 6916, 6917, 6922.

Comme le montre la comparaison de l'indo-iranien (skr. *caturārah*, av. *čātvarārō*), du grec (dor. *tērpōc*, etc.), du slave (*četyre*), de l'arménien (*čork'*), de l'osque (*petora*), de l'irlandais (*cethir*), le nom de nombre « quatre » était fléchi, à la différence des noms de « cinq » à « dix » (v. *quinque*). Il y avait même, comme pour « trois », pour le féminin une forme particulière (skr. *catasrah*, av. *čatañrō*) que le celtique a conservée : irl. *cethera*, gall. *pedeir* (en face de masc. *pedīvar*), mais dont le

latin n'a plus trace et qui n'est conservée que dans les langues occupant des extrémités du domaine indo-européen : indo-iranien, d'une part, celtique, de l'autre.

Hors du type thématique, il n'est pas normal qu'une forme indo-européenne ait le vocalisme plein dans deux syllabes successives ; le type skr. *caturārah* et dor. *tērpōc* a donc chance de n'être pas ancien : devant le vocalisme plein de la syllabe prédominante du nominatif, on attend le degré zéro, tandis que le vocalisme plein est normal devant le vocalisme à degré zéro des autres cas, de l'accusatif, par exemple : v. sl. *četvyrī*, lit. *keturīs*, lesb. *četvopac*, att. *tērpōtac*. Au nominatif, le vocalisme zéro du premier élément est conservé dans arm. *čork'* (*čorek-hariw* « quatre cents », etc.), et, sous forme de voyelle réduite, dans lat. *quattuor* et hom. *četvopac* (compromis entre l'accusatif *četvopac* et une forme de nominatif **četvopac*, non attestée).

Le -*u* de *quattuor* offre un traitement phonétique particulier.

Dans l'ordinal, une série de formes a le vocalisme de la première syllabe devant la syllabe suivante au degré zéro : skr. *caturāthā*, v. sl. *četvyrūtī*, lit. *keturītas*, v. h. a. *fjord*, ion.-att. *tērpōtac* à côté de hom. *tērpōtac*, bét. *četvātac*. Mais ce n'est pas la forme la plus ancienne : dans les dérivés, la première syllabe du mot est sujette à avoir le degré zéro ; tel est le cas de la vieille forme indo-européenne à suffixe *-yo- : skr. *úryah*, *turyah*, av. *čiuryō* (avec trace de la gutturale initiale dans -a-*xtiūrīm*) « pour la quatrième fois » (ce suffixe se retrouve en brittonique, v. BSL 29, p. 34), et ceci rendrait compte de prén. *Quorta*, où *-yo est remplacé par le suffixe *-to-, mais non de -är du lat. *quārtus*, dont l'a est surprenant. Sur av. *čiuryō*, v. Cuny, Rev. Ét. anc., 35 (1933), p. 81.

Le latin, qui conserve *bis* et **tris* (sous la forme *ter*), a aussi le correspondant de av. *čātrūs* « quatre fois » dans *quater*, et c'est sur ce *quater* qu'a été bâti le distributif *quaternī*, du type *bīni*, *ternī*.

Au premier terme des composés, on attend devant voyelle une forme à -ur-, du type skr. *catur-akṣād* « qui a quatre yeux », et, devant consonne, une forme à -ru-, du type av. *čābru-gaśō* « qui a quatre oreilles », et gaul. *Petrū-corī* (nom de peuple), littéralement « les quatre armées » (cf. *Trī-corī*) ; c'est ce type qu'a le latin dans *quadrū-pēs*, etc., avec un d qui ne se retrouve nulle part, mais qui, comme le g de *uīgintī*, *trīgintī*, ou le βδ de gr. *θέδονος*, v. sl. *sedmū* « septième », ne peut être qu'ancien. L'ombrion a *peturpurus* « quadrupedibus », comme le sanskrit a *cātupād* « à quatre pieds », got. *fidurdōgs* « de quatre jours ». Le d- se retrouve, du reste, dans une série de dérivés cités ci-dessus et aussi dans *quadrāgintā*, etc.

Le vocalisme a de *quattuor* figure dans toutes les formes ; on a vu qu'il n'est pas ancien dans *quārtus*. Le τρού de gr. *τρυφέα* équivalant à *tērpā-palōc* indique un ancien **kʷtrū*, en face de la forme à e radica, av. *čātrū*.

L'a du premier terme de *quadrā-gintā* est le même qui figure dans le second. Le pluriel neutre indo-européen a eu à la fois *-a et *-o, on le sait.

quaxō, -as : -are ranae dicuntur cum uocem mittunt, Fest. 312, 21. Autre graphie de *coaxō*; cf. *quactum* =

coactum, dans Isid., Or. 20, 2, 35; *quāgulō* (Diosc.); *anquina*, etc. On trouve aussi *quasat* (Gl.).

-que : particule enclitique unissant deux mots ou deux membres de phrase : *hominesque deosque*; domi duellique; *at-que*, *ne-que* (il n'y a pas de *nōn-que*). D'un usage plus ancien que *et* qui a tendu à le remplacer, cf. Leumann-Hofmann, Lat. Gr. 5, p. 656 ; du reste, peut être employé conjointement avec *et* (cf. gr. *te... xai*), avec *at*. Assez souvent confondu avec *-ue*, comme *neque* avec *neue* ; cf. Lucr. 5, 984, 1234 ; 6, 114, etc. A été à peu près éliminé de la langue populaire à l'époque impériale. Non roman.!

-que, après les pronoms et adverbes qui se rattachent au thème du pronom relatif indéfini, joue le rôle d'une particule généralisante et, dans ce cas, le mot perd souvent sa valeur d'interrogatif ou de relatif : *quis/quisque*; *uer/uerque*, cf. ombr. gén. sing. *putres-pe* (en face de osq. n. pl. *pūtūrūs-pid*); *ubi/ubique*; *unde/unāque*, *quādō/quāndōque*, etc. Souvent *-que* est lui-même précédé de *cum*, qui le renforce : *quicunque*, cf. ombr. *pisipumpē*; *ubicunque*, etc. Sur le groupe des pronoms et adverbes formés avec *-que*, v. P. Ferrarino, *Cumque e i composti di -que*, Bologne, 1942. Cf. aussi *dīnique*, *dōnec*.

Au sens de « et », et avec la même atonie et le même emploi enclitique ; l'indo-iranien a des correspondants, skr. ca, av. ča et le gr. te. Le mot a aussi existé en germanique dans la même condition : got. *nih* répond exactement à *neque*, qui se retrouve dans osq. *nep*, *nep* ; le gotique a la forme -uh « et ». Pour la prohibition, alors que le latin a *nēue*, *neu*, l'osque a *neip*, *nip*, *nep*, et l'ombrion *neip*, *neip*. L'a de irl. *nach*, bret. *nag* « neque » n'est pas clair.

La valeur indéfinie de **kʷe* n'est pas moins ancienne. En grec, te a souvent chez Homère une valeur indéfinie, en particulier dans ὅτε, ὅτε. En védique, *yā kē ca* qui que ce soit qui est courant. Les groupes du type de lat. *quisque* sont donc anciens.

L'arménien a o-k- « quelqu'un » dans des phrases négatives ou conditionnelles.

queō, -is, *quiui* (*qui*), *quitum*, *quīre* (impf. *qui-bam*, fut. *quiō*, pcp. *quiēns*, *queuntis*, à peine attesté) : pouvoir (surtout dans le sens de « être capable, être à même de »), différent de *possum* « avoir la puissance de ». S'emploie surtout avec la négation *nōn*; l'emploi positif est rare et semble secondaire. La langue archaïque connaît des formes passives, du type *quitur*, etc. quand le complément est un infinitif passif : cf. *suppleri queatur*, Lucr. 1, 1045 (comme *potestur*). Ancien, usuel et classique. Non roman.

nequeō (avec infixe nasal *nequinont*) ; cf. Fest. 160, 3 : *nequinont pro nequeunt*, *u solinunt*, *ferinunt*, *pro solent* et *feriunt dicebant antiqui*. *Liuius in Odissia* (14) : « *par-tim errant*, *nequinont Graeciam redire* ». *Nequitum et ne-quitur pro non posse dicebant*, *ut Pacuuius cum ait* (390) : « *Sed cum contendi nequitum ut* (l. s. c. c. *nequitum ui*, *clam*, etc.) *clam tendenda est plaga* ». *Plausus in Satyrione* (112) : « *retrahi nequitur*, *quoquo progressa est se-mel* » ; et *Cato Originum lib. I* (12) : « *Fana in eo loco compluria fuere* : *ea exaugurauit*, *praeterquam quod Termino fanum fuit* : *id nequitum exaugurari*. »

Pas de dérivés, sauf *queentia*, cité par Quintilien (v. ēns), mais non attesté dans les textes.

Sans doute faut-il partir d'une forme impersonnelle *néquitur* « cela ne va pas » de *neque + itur* (cf. P. F. 157, 15, *neceunt, non eunt*), impersonnel de *eō* qui aurait entraîné *nequeō*, puis *nōn queō*, avec extension de la négation normale, et enfin *quēo* sans négation. La fréquence de l'emploi du verbe avec la négation est en faveur de l'hypothèse. *Nequeō* a dû être associé à *nē-quām*, malgré la différence de quantité de l'e. Le sens y prétrait. V. Osthoff, IF 6, 26 et 9, 179 ; K. Brugmann, Demonstr. 64, 2. Sur l'infinitif dans des phrases négatives, v. Delbrück, *Ved. Synt.*, p. 421.

querēus, -ūs (et *querēt*, cf. Pallad. 4, 7, 8) f. : chêne. Ancien (Enn.), usuel. Conservé en logoudorien, et sous la forme **cerqua* (avec passage aux thèmes en -a- causé par le genre féminin du mot), dans quelques dialectes italiens. M. L. 6951. Le français a un représentant d'un mot gaulois **cassānus*; cf. M. L. 1740 ; B. W. s. u.

Dérivés : *querēs*; *querēus*, -a, -um; *querēus*, dont le féminin substantif est demeuré en italien, cf. M. L. 6949, *querēca* (cf. *querēca* = *χαρολόπου*, germanisée, Diosc.), **cērcea*; *guercinus*, -a, -um (Tert. ; conservé en italien et en portugais, M. L. 6950); *querēūm* et *querētūm* n. : *chênaie* ; *querquētūlānus*, -lārius ; cf. Festus 314, 11. Noms propres : *Quercēns*, *Querquēnsia*, *Quarquēni* (illyrien).

Le *qu-* résulte sans doute de l'assimilation de *p-* à *-qu-* intérieur, comme dans *coquē*, *quīnque*. Cf. le groupe v. h. a. *foraha* « pin » et *ferēch-eich* « aesculus ». Le thème en -u- **perkʷu-* semble ancien ; cf. got. *fairguni* « montagnes (chênaies) », gaul. *Hercynia* (*silua*) et peut-être v. lit. *perkūnas* « dieu de l'orage ».

Sur la forme dissimilée *cerquē*, v. en dernier lieu Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 39.

queror, -eris, *questus sum*, *queri* : « pousser des cris plaintifs », si dit des personnes comme des animaux ; puis plus généralement « se plaindre ». Transitif et absolu : *queri fortunas suas*. Ancien et classique, mais ne semble plus employé après le 1^{er} siècle de l'Empire. La langue de l'Église l'ignore. Le verbe n'est pas passé dans les langues romanes, qui ont évité peut-être l'homonymie de *quarō*.

Dérivés en *quer-* et en *quest-* : *querēla* (*querella* ; la forme en -ela semble la plus ancienne, cf. Benveniste, *Origines*, p. 42), -ae f. : plainte ; *querēlōr*, -āris (Arn., Serv.) ; *queribundus* (rare, mais classique, Cic., Sull. 10, 30) ; *queritor*, -āris (Plin., Tac.) ; *querulus* (surtout poétique) ; *querulōsus* (bas latin) et *querelōsus* ; *querimōnia*, forme ancienne (Plt.), demeurée partiellement dans les langues romanes, M. L. 6924 (*quari-?*) ; *querimōniōsus* (Isid.) ; *questus*, -ūs m. (surtout au pluriel dans la langue classique) : plainte(s) ; *questio?*, Cic., Bru. 142 (peut être une glose). Cf. aussi *Querolus* (IV^e siècle), comme *Pseudolus*.

Composés : *conqueror* : se plaindre avec, cf. Plt., Mi. 155 : *conqueritur mecum mulier fortunas suas*; *conquestio* : plainte en commun, spécialement devant un juge ; cf. Cic., Inu. 1, 160, *conquestio est oratio auditorum misericordiam captans*.

Le rapprochement usuel avec skr. *quāsiti* « il souffle

fort » n'est pas pleinement satisfaisant : les sens ne concordent pas d'une manière exacte et le latin n'a pas trace du caractère dissyllabique de la racine, net en sanskrit. Le sens de « pousser un sifflement » se retrouve dans v. *isl. hūæsa*, v. angl. *hwæsan*. Le verbe latin est assez isolé.

querquerus, -a, um : adjectif employé au féminin dans *querquera*, scil. *febris*; cf. P. F. 309, 3, *querqueram frigidam cum tremore a Graeco χάρχαπα certum est dici, unde et carcer*. *Lucilius* (1194) : « *iactans me ut febris querquera* ». *Et alibi* (1277) : « *querquera consequitur capitisque dolores* ». *Item Plautus* (fr. 79) : « *is mihi erat bilis, querquerus* ». Outre ces fragments, le mot ne figure que dans *Aulus-Gelle*, *Arnobie*, *Apulée* et dans les gloses.

Mot expressif à redoublement, sans doute terme médical venu du grec ; cf. *καρκαλω*. — Si *febris* a signifié d'abord « frisson », *querquera* est l'épithète appropriée.

querquētula, -ae (*querquēdula*, *quercēdula*, *cercēdula*) [forme attestée par les langues romanes, cf. M. L. 6952; B. W. s. u.], *circētula*, etc., dans les gloses) f. : sarcelle. Depuis *Varron*, roman. Emprunt au gr. *χερκθατς*, influencé par *ficedula*, *monedula*, *acredula*? Il est invraisemblable que l'étymologie populaire ait fait de la sarcelle une « mangeuse de chênes », comme on l'a supposé. *Querquētula* est la forme donnée par les manuscrits de *Nomius* 91, 3 dans la citation de *Varron*, Men. 576, *querquetulæ natantes*.

En tout cas, formation expressive sur laquelle on ne peut faire que des hypothèses incertaines et vagues. Cf. *quarquara*.

qui, quae, quod : qui, que. Pronom relatif italique commun. Le thème est en *-o*, **kʷo-*; il s'y est ajouté la particule épideictique *-i*; d'où le nominatif masculin **kʷo-i* > *qui*, *quei* (cf. *qui*, CIL I² 1, et *qui*, sans doute nominatif, inscription de *Duenos*, CIL I² 4; *quei*, CIL I² 7; *que*, CIL I² 1861), *qui*, le féminin *quae* représente **kʷi-*. Le neutre n'a pas cette particule ; cf. osq. *pui*, *pai*, *púd* « *qui*, *quae*, *quod* », ombr. *poi* (*poe*, *poie*) « *qui* », *pūrē* « *quod* ». A côté de **kʷo-* existait un thème **kʷi-* qui a fourni les formes de l'interrogatif indéfini. Les deux thèmes ont réagi l'un sur l'autre et leur déclinaison est le résultat d'une contamination ; l'accusatif singulier *quem*, le datif ablatif pluriel *quibus* sont fournis par le thème de *quis*. *Qui* est demeuré dans la plupart des langues romanes, cf. M. L. 6953, *qui*, *quem*, *quam*, et B. W. *qui*, *que*, *quo*; un emploi de *qui* comme nominatif féminin apparaît dès l'Italia. Au thème du relatif se rattachent un grand nombre d'adverbes, d'adjectifs et de conjonctions ; cf. *quā*, *qui*, *quō*, *quom*, *quālis* et *ubī*, *unde*, etc.

qui : forme d'ablatif-instrumental du thème de l'interrogatif *quis*, *quid*, employé dans divers sens :

1^o particule interrogative, « en quoi », d'où « *comme* » : *qui fieri potest?*; particule indéfinie, jointe à des subjonctifs-optatifs : *qui illum di deaque magno mactassint malo*, *Enn. ap. Non.* 342, 14. Sens « de quelque façon » ; cf. gr. *πώς*. Remplacé dans cette acceptation à l'époque classique par *utinam*; ne subsiste plus que joint à une conjonction ou à une interjection : *atqui*, *utqui*, *quippe qui*; *hercile*, *ecastor*, *pol*, *edepol qui*.

2^o comme instrumental-ablatif invariable du pronom relatif, surtout dans la locution *quicum* (encore dans Vg. Ae. 11, 822); emploi archaïque, demeuré dans la langue familière : *ut sit qui utamur*, *Cic.*, Att. 11, 11, 2. Cf. aussi *quin*.

V. quis.

quia : à la forme d'un ancien neutre pluriel de *quis*, *quid*, employé d'abord sans doute avec valeur interrogative, sens : *qu'a* encore le composé archaïque, *quia-nam*, que Virgile a conservé, Ae. 5, 18; 10, 6 (cf. *quid-nam* et gr. *τι γέρε*); puis devenu particule causale : « parce que ». Usité de tout temps ; mais la langue classique lui préfère *quod*. Cf. bétot. *τι* « pourquoi » et *μέγαρος* *ας*; toutefois, *Wackernagel*, IF 31, p. 267 sqq., met en doute que ces formes soient d'anciens « pluriels neutres » parce que, à l'époque historique, le pluriel neutre de *quid* et de *τι* ne s'emploie pas ainsi.

Dans la langue vulgaire, *quia* sert, concurremment avec *quod*, et peut-être sous l'influence du gr. *διότι* substitué à *τι*, à introduire des propositions complétives ; cf. *Pétr.*, Sat. 46, 4, *dixi quia mustela comedū*. *Quia*, dans cet emploi, paraît s'être maintenu dans les langues romanes, où *quod* est pourtant beaucoup plus répandu ; v. B. W. sous *que* II. M. L. 6954.

quicunque, quaecunque, quodecumque : adjectif et pronom relatif indéfini : quiconque, quelconque ; n'importe qui ou quel, qui que ce soit qui. Le relatif s'est substitué ici à un ancien indéfini (comme dans *quidam*, *quilibet*, *quiūis*) : *Charisius*, GLK I 91, 17, cite de *Caton* un pluriel *quēcumque*. Les particules généralisantes *-cum-que* représentent **quom-que*; cf. CIL I² 582, 5, *quicunque*, et l'ombrien *pisi-pumpe*, cf. *Buck*, *Osc. Umbr. Gr.*, § 202, 3.

V. quis et quom.

quidam, quaedam, quiddam et quoddam : adjectif et pronom indéfini « un certain, quelqu'un »; le neutre *quiddam* a le sens de « quelque chose ». *Quidam* s'emploie souvent pour atténuer une affirmation : *virtus quaedam* « une sorte de courage ; un courage, pour ainsi dire » ; cf. *Cic.*, Lael. 13, 48, *qui uituitum duram et quasi ferream quandam esse volunt*. Ancien, usuel. Non roman.

Quidam est issu phonétiquement de **quis-dam*; la particule *-dam* est à *-dem*, *-dum* comme *nam* est à *nem* (cf. *nem-pe*), *num*. La flexion ancienne devait être : m. f. **quisdam*, n. *quid-dam*. **Quisdam* a abouti à *qui-dam*, dont le premier élément s'est ainsi confondu avec le relatif *qui*; d'autre part, le désir de différencier le masculin du féminin a amené la création de *quae-dam*. De là, finalement, le neutre *quoddam*, que la langue a utilisé pour des emplois adjectifs du mot, réservant l'emploi pronominal à *quiddam*. Même évolution dans *quilibet*, *quiūis*, de **quis-libet*, **quis-uis*.

quidem, particule enclitique de sens affirmatif : « en vérité ». Comme *certē*, a souvent une valeur restrictive : « du moins, par exemple ». Joint à la négation *ne* forme une locution qui, encadrant le mot sur lequel elle porte, correspond au français « pas... même » ou « non plus » ; *Cés.*, B. G. 1, 37, 2, *ne obsidibus quidem datis pacem redire posse*. Se joint souvent à une particule pour la renforcer : *equidem* (qui peut se placer en tête de la phrase, comme *etenim*, etc.) ; sur l'emploi de *equidem*,

qui est normalement — mais non exclusivement — joint à la 1^{re} personne, v. *Lodge*, *Lex. Plaut.*, 508, 2; *Lindsay*, *Synt. of Plautus*, p. 97; et aussi *Wackernagel*, *Beitr. z. griech. Akzent*, p. 22; *Skutsch*, *Hermes*, 32, p. 94 sqq. (l'explication par *ego quidem* ne doit être qu'une étymologie populaire ; cf. *ecastor*) ; *quandōquidem* (= *et nec*), où l'adjonction de l'enclitique peut entraîner l'abrévement de la voyelle précédente. Ancien (Plt.), usuel. Non roman.

On est naturellement tenté de chercher ici une forme du groupe de *quis*, *quid*, soit **quid-em* (v. sous *idem*), ou peut-être **que-dem*, avec une particule *-dem*, et *e* passant à *i* dans une particule enclitique. L'*e* de *equidem* ne peut être autre chose qu'une particule ; cf. osque *e-tanto*, ombr. *e-tantu*, en face de lat. *tanta*. Toutefois, d'après *siquidem*, *tūquidem*, l'*e* de *equidem* peut représenter un ancien *ē*. Sur *prakrit cia*, v. J. Bloch, *Language* 29, p. 229 sqq.

quiēs, *-ētis* f. (une flexion *quiēs*, *quiēi* (cf. *spēs*) est attestée par l'ablatif *quiē* dans *Laevius* et par le composé *requiem*, *requiei*, *requiē*, etc.) : 1^o repos, calme ; d'où « repos du sommeil, de la mort, de la paix » ; 2^o pluriel de sens concret : lieu de repos, retraite, repaire (Lucr. 1, 405). Ancien, usuel et classique. A *quiēs* correspondent un adjectif *quiētus*, fréquent et classique, demeuré dans les langues romanes sous la double forme *quiētus* et *quiētus*; cf. fr. *« quiète et « coi »*. M. L. 6958; B. W. s. u. L'adjectif très rare *quiēs* (*Naevius*, *Licinius Macer*) semble une forme artificielle refaite sur *inquiēs*, forme athénétique normale dans un composé. Le substantif *quiētās* est conservé seulement dans une glose : *quiētas*, *tranquillitas*, CGL V 512, 20, et ne semble pas avoir d'autre existence.

quiēscō, *-is*, *quiētū*, *quiētūm*, *quiēscere* : (se) reposer. Conservé dans quelques dialectes romans. M. L. 6955, *quiēscere* et *quiēscēre*. Celte : britt. *cwsc*, *cwsq* « sommeil », gall. *cyscu* « *quiēscō* », etc.; en germanique occidental, *quiētūs*. De *quiētūs* dérivent : *quiētō*, *-ās* (rare; *Priscien*, CIL III 4458, demeuré dans les langues romanes, M. L. 6956 et 6957, **quiētāre*); *quiētālis*, ancienne épithète d'*Orcus* (Fest. 306, 24); *quiētātor* (et *quiētōr*) « pacificateur » (monnaies de Dioclétien); *quiētūdō* (*Gloss.*); *quiētūrium* (tardif, synonyme de *sepulcrum*). A *quiēs* s'opposent *inquiēs* subst. : *inquiēs nocturna*, Plin. 14, 142; et adj. *inquiēs*, *-tis* (archaïque et postclassique), à côté de *inquiēs*, forme analogique relata sur *quiētūs*; de là : *inquiētō*, *-ās*; *inquiētūdō*, conservé dans le v. fr. *enquetume*, M. L. 4451; *inquiētātō*, *-tor* (rares et tardifs). *Quiēs* a été doublé par *reqūs* « répit », puis simplement « repos ».

Composés de *quiēscō* : *acquiēscō* : se donner au repos, se reposer (sens physique et moral); de là « trouver son repos ou sa joie dans ». cf. *Cic.*, Lael. 27, *senes in adolescenti caritate acquiescimus*; ou « se calmer », cf. *Cic.*, Ac. 2, 46, 141, *tu cum es commotus, acquiescis, assentiris, approbas*; et chez les jurisconsultes et les Pères de l'Eglise le sens de « acquiescer ».

conquiēscō; *interquiēscō*; *perquiēscō* (rare, *Apul.*); *requiēscō*; *requiētūs*, d'où **requ(i)ētāre*, M. L. 7233; *requiētū*, *-tōrūm*; et *irrequiēs*, *irrequiētūs*, *irrequiēbiliſ*, tous d'époque impériale et rares.

V. *tranquillus*.

quiētē est la forme à voyelle longue finale d'une racine dissyllabique qui se retrouve sous la même forme dans av. *śyātō*, *śātō* « heureux » et l'accusatif singulier *śātīm* = v. perse *śiyātām* « bonheur, bien-être », et sous une forme **kwītī*, dans v. isl. *huūla* « lieu de repos, lit » (et got. *hueila* « temps »), et avec vocalisme plein du premier élément dans v. sl. *pokoj* « repos », en face de *po-dījō*, *po-citi* « se reposer ». Comme le type en *-ti-* n'était anciennement usuel qu'au second terme de composé, il est probable que le type *quiētē* (ablatif singulier) est ancien. L'opposition entre les formes usuelles : *quiētē*, mais *requiētē*, tient à la différence d'étendue des deux mots. Sur arm. *hangčim* « je me repose », v. A. Meillet, *BSL* 37, 11.

quin : particule d'opposition ou de renforcement « bien au contraire ; bien plutôt, bien plus », souvent après phrase négative ou interrogative ; cf. *Cic.*, Fam. 7, 30, 1, *te nec hortor nec rogo ut domum redreas; quin hinc ipse euolare cupio*; Att. 13, 26, 2, *credibile non est quantum scribam die, quin etiam noctibus*. Souvent accompagné de *etiam*, comme dans le dernier exemple.

Quīn, dans ce sens, est identique à *quiūn*, de *qui + ne*, particule interrogative dont le sens est « pourquoi ne... pas » (comme *quidnī*), cf. Tér., Hau. 831-832, *quid stas, lapis?* | *quīn accipis?* Le sens premier devait être « pourquoi non? », et *quīn etiam* signifie proprement « pourquoi non? et même... ». *Quīn*, comme *quārē*, *quia*, *quippe*, a ensuite perdu sa valeur interrogative dans cet emploi. *Quīn* sert aussi de particule subordonnante introduisant une complétive négative avec le sens de « par quoi... ne... pas ; que... ne... pas ; pour que... ne... pas ; sans que »; e. g. *Plt.*, Ru. 1070, *nulla caussa est quīn me condones cruci*. S'emploie souvent après des phrases négatives ou interrogatives : *non pote(st) quīn*, *nīl obstat quīn, nōn dubiō quīn; quid obstat, quis dubitat quīn*. Son substitut est *quōminus*; les correspondants après les phrases positives sont *ne*, *an*, *num*, *quārē*, *cūr*.

L'usage s'en est généralisé, et *quīn* s'est employé après une phrase négative, dans les relatives de sens consécutif, avec la valeur de *qui nōn*, e. g. : *Messanam nemo uenū quīn uiderit*, *Cic.*, Verr. 2, 4, 4, § 7. Dans cette valeur, *quīn* est indifféremment sujet ou complément, avec un antécédent masculin, féminin ou neutre, singulier ou pluriel, e. g. *nulla Thessaliae fuit ciuitas quīn* (= *quae non*) *Caesarī pareret*, *Cés.*, B. C. 3, 81, 2; *horum autem nihil est quīn* (= *quod non*) *intereat*, *Cic.*, N. D. 3, 12, 30; *nego ullam picturam fuisse quīn* (= *quam non*) *inspexerit*, *Cic.*, Verr. 2, 4, 1, § 1. Il n'y a pas lieu de séparer ce *quīn* du précédent et de l'expliquer comme étant formé de *qui* (nominatif du relatif) et de *ne*; cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.*, p. 785.

quincunx, *-uncis* m. : les cinq douzièmes de l'unité ; en particulier, monnaie de cuivre pesant cinq onces et valant 5/12 de l'as. Elle était marquée de cinq points ; par suite, le mot *quincunx* et aussi la figure formée par des objets disposés les uns par rapport aux autres comme le sont les cinq points sur le dé à jouer, le « quincunce ».

Dérivé : *quincuncialis*.

De *quincunx* et d'une forme abrégée de *uncia*, cf. *deunx*, *quīnī* etc. : v. *quinkē*.

Quinquātrūs, -uum f. (et *Quinquātria, -ium ou -ōrum*) : fêtes en l'honneur de Minerve ; les *maiōrēs* se célébraient du 19 au 23 mars, et les *minōrēs* ou *minuscuae*, le 13 juin. Les anciens rattachaient le nom à *quīnque*; seul Charisius le fait dériver à *quinquādō*, i. e. *lustrando*. Il se peut, du reste, que *quinquāre* soit lui-même un dénominatif de *quīnque*, spécialisé dans la langue religieuse avec le sens de « célébrer les cinq jours » (du 19 au 23 mars) ; mais on peut se demander si *quinquāre*, dont il n'y a pas d'autre exemple, n'est pas une création de grammairien. D'après Varro, L. L. 6, 14, *Quinquātrūs* signifierait le « cinquième jour après les Ides », et c'est par erreur qu'on l'a aurait interprété par « période de cinq jours » : *Quinquātrus, hic dies unus, a nominis errore obseruatur proinde ac sint quīnque. Dictus ut ab Tusculanis post diem sextum Idus similiter vocatur Sextātrus, et post diem septimum Septimātrus; sic hic, quod erat post diem quintum Idus, Quinquātrus*; explication reprise et complétée par Festus, 304, 33 : *Quinquātrūs appellari quidam a numero dierum qui † fere his [l. feriis his?] celebrantur. Quod scilicet errant tam hercule quam qui tridū Saturalia, et totidem diebus Competalia; nam omnibus his singulis diebus sunt sacra. Forma autem vocabili eius exemplo multorum populorum Italicorum enuntiata est, quod post diem quintum Idum est is dies festus, ut apud Tusculanos Triātrus, et Sexātrus, et Septemātrus, et Faliscos Decimātrus. Mineruas autem dicatum eum diem existimant, quod eo die aedis eius in Auentino consecrata est. Le pluriel Quinquātrūs et la déclinaison en -ūs, -uum rappellent le nom des Ides : Idūs, -uum. Peut-être d'origine étrusque, comme le nom de Minerve.*

Sur un essai d'explication de Wackernagel, v. *āter*.

quīnque invariable : cinq. Usité de tout temps. Panroman. Les formes romaines supposent un *i* fermé analogique de *quīntus*; cf. Sommer, *Hdb*², p. 57; on trouve dans la langue vulgaire une forme avec dissimulation *cīnque*, CIL X 5939, qui seule a survécu dans les langues romanes; cf. fr. *cinq* en face de *quīne* de *quīnus* et de *quīne* de *quīndecim*. M. L. 6964.

Dérivés et composés : *quīntūs* : cinquième, de **quīntos*, M. L. 6966; irl. *cīngi*, *quīnt*. La gutturable est encore conservée dans les graphies *Quīntiūs*, *Quīntiīlis*. Il l'ose que à un nom propre *Pūntiis*, le péligriani de Ponties correspondant à *Quīntiūs*. De *quīntūs* : *quīntānūs* : qui occupe le cinquième rang; *nōnae quīntānāe* : les nones qui tombent le cinq du mois (cf. *n. septimānāe*); dans la langue militaire : *quīntānā (uia, porta)*; *quīntāni* : soldats de la 5^e légion; *quīntāriūs*; *quīntīlis* (*mēnsis*) : le cinquième mois (à partir de mars); *quīntīceps* (nom du *Caespīus mons*; cf. Varr., L. L. 5, 50, 52, 54); *quīntūplex*. Certaines formes romaines supposent **exquīntāre* (cf. **exquātiāre*), M. L. 3063; -īāre, M. L. 3062 a; B. W. *esquīter*.

quīnī, -ae, -a : « chacun cinq » et « cinq par cinq », M. L. 6960; irl. *cīn* (de *quīna*); d'où *quīnāriūs* « quinaire »; *quīniō*, -ōnis m. « réunion de cinq; quine », M. L. 6961; *quīnīquēs* (-ēns) : cinq fois.

quīndecim : quinze, M. L. 6959. De **quīnque decim*; même syncope dans *quīngentī*. Dérivés : *quīndecimūs*; *quīndēni* (à côté de *quīnī dēni*; *quīndēnāriūs*; *quīn-*

decīes. *Quīndecimūr*, singulier tiré du pluriel *quīndēciūr*; *quīndecimūralis*, -ūrātūs.

quīngāntā (et forme vulgaire avec dissimilation est dû à l'influence de *quādrāgāntā*). Dérivés : *quīngāntē*; -ēnāriūs; *quīngāsīmūs* et, avec dissimilation, **quīngāsīmūs* (scil. *dīsē*): pentecôte, cinquantième jour après Pâques, M. L. 6962; irl. *cīncē*. Aussi *quīngātēs* « 50 fo's », -*gessīs* « 50 as », cienne forme *quīncēnt* d'après Festus 304, 22. Toutefois, le *c* peut n'être qu'une ancienne graphie du *q*. *Quīngēnī*, -ae, -a : cinq cents; et ses dérivés. Anciennement figure comme premier élément de composé dans de nombreux mots en *quīn[e]s*, *quīncē* (phonétique devant labiale), *quīnī*, cf. *quīncēples* : *τάπλους* (à côté de *quīnīples*, Mart. 14, 4, 2; *quīnīplus*, cf. Sommer, *Hdb*², p. 475); *quīncēpēdātīs*; *quīnīquefōliūm* : *quīntēfēuille*; *quīnīquēnerūa* « *trīxago*, *χαμάδρος* »; **quīnēdēntia*; **quīnīquērōvī*, M. L. 6965 a; *quīnēnnīs*; *quīnērōtūm*, -tiō, mots créés par Livius Andronicus pour traduire *τέτραθλον*, *τέτραθλος*; *quīnēnūz* et *quīnēssis*. V. aussi *quīngātēs*.

La forme ancienne, à *p* initial et *kʷ* intérieur, du nom de nombre « cinq » est indiquée par skr. *pāñca*, av. *panča*, arm. *hing (hinge-tasan* « quinze »), gr. *πέντε*. En italo-celtique, *p* initial est assimilé au *kʷ* intérieur, d'où irl. *cōic* (où l'*o* est une altération phonétique de l'ancien *e* sous l'influence de la labio-vélaire), gall. *pimp*, gaul. *πεντέ-δουλα* « *πεντάφυλλον* » et lat. *quīnque*. Ce nom était invariable en indo-européen. Assimilation inverse dans got. *fimf*.

Le *-īn* de *quīntūs* peut représenter *-en-; cf. gr. *πέντης*, lit. *peñktas*, etc. Mais il y a eu une forme à *-n représentée par v. h. a. *fīnto*, qui est peut-être la forme indo-européenne. L'*e* peut être analogique du cardinal.

L'*ā* de *quīngāntā* est analogique. A en juger par skr. *pañcācātī*, gr. *πεντήκοντα*, arm. *yisum* (de **hingun*), la voyelle intérieure était anciennement *-ē.

Le vocalisme *o* de l'osco-ombrien est ignoré du latin comme de toutes les autres langues : osq. *Pūntiis* « *Quīntūs* », *pūntīs* « *quīnīquēs* », et *pūmpēriās* = ombr. *pūmpēriās* « groupes de cinq ».

quīnōd : v. *Quīngātrūs*.

quippe : de **quid-pe* (cf. *quispiam*). Comme *quia*, *quārē*, ancienne particule interrogative, dont le sens était « pourquoi donc? » et qui introduisait une explication qui suivait. La valeur ancienne apparaît encore nette dans des phrases comme Cic., Fin. 4, 3, 7, *a te quidem apte [dictum est]* : *quippe? Habes enim a rhetoribus. — Quippe quoniam, q. quandō, q. cum, q. quī, q. quod, q. etenim* s'expliquent de même. Cette valeur interrogative de *quippe* s'est peu à peu effacée, et *quippe* est devenu une particule causale, synonyme de *enīm*, *nam*, cf. Cic. Mil. 12, *mouet me quippe lumen curiae* (noter la place de *quippe*), ou de *quia* : Sall., Iu. 85, 5, *intellego aequos bonosque mihi fauere, quippe beneficia mea reipublicae procedunt*. On voit par *quippe*, *quia*, *quārē* quel rôle important la phrase interrogative a dû jouer dans le langage et que la phrase par demandes et par réponses a dû précéder la phrase à relations cau-

tales. Ancien, usuel et classique. Non roman. V. K. Lerche, *De « quippe » particula*, Diss. Breslau, 1909, W. Kroll, *D. wissensch. Syntax i. lat. Unterricht*, 63. Composé : *quippiū* « pourquoi pas? », « certainement ». Pour la particule *pe*, v. *nempe*.

quirīnānūs, quirīnānūs, -a, -um : adjectif qualifiant une variété de pomme, -*mālum*. Dérivé sans doute de *Quirīnūs*.

Quirīnūs : v. le suivant.

quirīs, -ītis m. : à l'époque classique ne s'emploie plus qu'au pluriel *quirītēs*, comme synonyme de *cītēs*. Le singulier est conservé dans la vieille formule : *ollus quis letō datus est*, dans *Iūnō Quirīs* et dans quelques *quirīs letō* d'autres est, dans *Iūnō Quirīs* et dans quelques emplois poétiques. *Quirīs* subsiste surtout dans les expressions consacrées : *populus Romanus Quirītūm ou populus Romanus Quirītēs*; *Quirītēs Romani* (en asynclite, sans doute comme *patres conscripti*, pour désigner l'ensemble du peuple romain); *ius Quirītūm*. A l'époque impériale, on trouve *quirītēs* usité comme terme d'injure ou de reproche adressé à des soldats, comme *trīpē* « civil » ou « bourgeois ».

Il faut sans doute rattacher encore à *Quirīs* : *Quirīnūs*, -i : nom d'une vieille divinité italique, et adj. *Quirīnūs*, -a, -um : *a tribūs*; dérivé : *Quirīnālēs*, cf. Varr., L. L. 5, 51, *collis Quirīnālis ob Quirīnū fanum*: *sunt qui a Quirīnūbus, qui cum T. Tatio Curībus uenerunt Romam, quod ibi habuerunt castra*. Cf. aussi *ēquirīne* comme *castor*.

Origine obscure; v. P. Kretschmer, *Glotta*, 10 (1920), 147 sqq. (l'étymologie par **co-urī-* est insoutenable). Pour les Latins, *Quirīs*, *Quirīnūs* sont inséparables du nom de la ville de *Cures* et désignent l'élément *sabin* qui est venu se fondre avec l'élément proprement romain; cf. Servius, in *Ae.* 7, 710; T.-L. 1, 13; Col., Praef. 19; Ov., F. 2, 475; Festus 304, 18: *Quirīnālis qui nōna dicitur, oīm Agōnus appellabatur, antequam in eum commigrauerunt fere Sabini Curībus uenientes post fœdū inter Romūlūm et Tatīum icūm. A quo hanc appellationē sortitus est, quamvis existimant quidam quod in eo factum sit templum Quirīno ita dictum. Quirīna tribū a Curensibus Sabini appellatiōnē uidetur traxisse*. La forme *Virītes*, dans le groupe *Virītes Quirīni* (v. sous *herīēs*), est obscure, peut-être corrompue. V. G. Dumézil, *Naissance de Rome*, p. 194 sqq.; Otto, Rh. M. 54, 197 sqq.]

La transcription de *Cu-* par *Qui-* a des analogues en latin : cf. *sterculium*, *quisquīliae*, *liquīritia*, **quidīna de rōbōla*, etc.; v. Vendryes, *ESL* 25 (1924), 41.

quirītō, -ās : crier. L'explication de Varron, L. L. 6, 68: *quirītare dicitur quiquirī fidēm clamans implorat*; n'est sans doute qu'une étymologie populaire, malgré indiguité, parenté, de *indigēre*, *parētare*. Doublet : *quirītō*, -ās : grogner (du verrat et du sanglier); *Auct. Carn. Philom.* 55).

Composé : *proquirītō*, -ās (Sid. Apoll., Ep. 8, 6, 7, « *ut decimūlātēr loquār* »).

Sans doute onomatopée; v. B. W. sous crier; M. L. 6967.

quirīquirī? : forme obscure conservée par Varr., L. L. 7, 8, dans une formule rituelle *ullaber* (et *ollaner*)

arbos quirīquirī est, que certains expliquent par *ubiquum*; cf. J. Schmidt, *KZ* 32, 415 sqq. Douteux.

quis, quae (qua), quid, adjectif et pronom interrogatif indéfini : qui, quel, quoi? et « quelqu'un, quelque, quelque chose ». Le féminin *quaē* (interrogatif), *qua* (indéfini) est récent et emprunté à *qui*, cf. plus bas, s. u. *quisnam*; de même, le nominatif pluriel *qui*, *quaē*, *quaē* s'est substitué à m. f. *quēs* (encore conservé dans le SC Ba.; cf. *quescumque*, Caton ap. Char., GLK I 91, 17; *quesdam*, Acc. 447, Char. I 159, 7), de **queyes*, n. *quia*. Au dire de Servius, in *Ae.* 1, 95, Caton aurait encore un génitif pluriel *quium*. L'ancien ablatif singulier *qui* ne subsiste plus que comme particule. A l'époque classique, il n'y a de différence entre *quis* et *qui* qu'au nominatif singulier masculin et neutre; et encore, dans certaines conditions de phonétique syntaxique, *qui* se confond-il avec *qui*, par exemple *qui(s) uocat*, comme *dīsuellō*; c'est là sans doute le point de départ des confusions que l'on constate dans l'emploi de *quis* et *qui*; v. E. Löftstedt, *Syntactica*, II, p. 79 sqq. *Quis* indéfini est enclitique (*dicit quis*) et s'emploie surtout après *si*, *nē*; par ailleurs, on substitue *aliquis*. La forme de neutre *quid* est demeurée dans les langues romanes; cf. M. L. 6953, 4; fr. *quoi*.

quis renforcé de particules généralisantes, d'origines diverses, a servi à l'expression de nombreuses nuances de l'indéfini. On a ainsi les pronoms :

quisnam « qui donc », de sens plus vague que *quis* (cf. *nam*); particule encore séparable chez Plaute; cf. Au. 136, *quis ea est nam optima* (avec un féminin *quis* qui est la forme ancienne, cf. le double genre de *τις* en grec); v. aussi *Vg.*, G. 4, 445. Disparaît après le 1^{er} siècle.

quispiam, *quaepiam*, *quid-* (*quip-*) et *quod-piam* : synonyme de *aliquis*, avec quelque chose de plus vague; cf. *uspiam* et *quōpian*. N'est plus guère employé après Cicéron. Issu de **quispe-iam*; cf. *quippe*.

quisquam, *quaquam* (féminin *quisquam* dans le SC Bac. et Plt., Ci. 66), *quidquam* et *quicquam* : quelqu'un, aucun. S'emploie souvent dans des phrases négatives ou de caractère dubitatif ou interrogatif. De là l'usage de *nec quisquam* au lieu de *nōmō*. Souvent adjoint dans la langue familière à *nihil*, *numquam*, qu'il renforce. Disparaît après le 1^{er} siècle. Cf. aussi *nequitquam*.

quisque, *quaeque*, *quidque* (*quic-*) et *quodque* : chacun. A l'époque ancienne, souvent employé dans le sens de *quisquis*. Conservé dans les langues romaines, surtout dans des formes composées; cf. M. L. 6968; B. W. sous *chacun*. Renforcé par *ūnus* : d'où *ūnusquisque*; à *quisque* correspondent les adverbes *ubique* « en chaque endroit, partout », *quāque* (Manil.), *quōque* dans *quōqueuersus*, attesté à côté de *quōquōuersus*.

quisquis : formation où le redoublement généralise le sens « qui que ce soit qui, n'importe qui, quel que ». Cf. aussi *quamquam*; et *quōquō* « partout où » (Plt., *Cic.*), *quāquā* (Plt., *Apul.*).

V. aussi *quilibet*, *quiūs* (cf. *libet* et *uolō*), *quiūs-cumque*; *aliquis* (v. *alius*); *equis*.

Cf. aussi *quiccumque*, *quidam* et *quippe*.

Le groupe de *quis*, à la fois indéfini et interrogatif,

comprend, avec le relatif *qui*, de nombreux dérivés et adverbes, tels que *quālis*, *quam*, *quot*, *quantus*, *quom*, etc., et, en outre, des formes dont le rapport est moins évident, quoique sûr : *ubi*, *unde*, *unquam*, *uspīam*, *usquam*, *usque*, *uter* (v. ces mots). L'indo-européen avait deux types exprimant l'indéfini et l'interrogatif comme en latin, l'un en *-i*, sans distinction de masculin et de féminin : av. *éis*, gr. *τις*, hitt. *kuiš* (*kuiškuš* « quiconque », cf. *quisque*), qui se retrouve dans lat. *quis*, l'autre en *-eo-* masculin neutre, avec *-ā* pour le féminin : skr. *kāh*, *kād*; got. *hwās*, *hwō*, *hwā*; à ce type appartiennent des génitifs comme *gāt*, *cāhyā*, v. sl. *česo*, hom. *teō* (att. *τοῦ*), v. h. a. *hwes*. La forme en *-i* a particulièrement subsisté au neutre : skr. *cit* (avec valeur adverbiale), v. sl. *či* (*č-to*) « quoi », opposé à *kū-to* « qui », arm. *-i* (en face de *ov* « qui »). Au pluriel, le latin a fixé ainsi *quia*, qui a un pendant dans gr. *οῶς* (att. *ἄ-τα*).

Le groupe de **kʷo-*, **kʷi-* a souvent fourni le relatif, notamment en iranien, en slave, en grec, en germanique, en tokharien, en arménien, et l'on peut en partie le suivre à l'époque historique. Le point de départ principal est dans des phrases du type : *je cherche qui est venu*, d'où : *je sais qui est venu*. En italique, le développement est achevé avant les premiers textes. L'originalité de l'italique consiste en ce que, au moins à certains cas, le type **kʷi-* a été affecté à l'indéfini-interrogatif et le type **kʷo-*, **kʷa-* à l'emploi relatif. Une particule souligne souvent l'emploi relatif. On a ainsi v. lat. *quo-i*, d'où *qui* et *quod*, osq. *pui* et *pud*, ombr. *poi*, en face de lat. *quis*, *quid*, osq. *pis*, *pir*, *pis* et *pid*, ombr. *sve-pis* « si quis », etc. La forme lat. *quae*, osq. *pai*, *pai*, *pae*, seule propre à caractériser le féminin, a servi aussi pour l'indéfini-interrogatif et à fini, en latin, par éliminer *quis* au féminin. La flexion de *quis* est parallèle à celle de *is*; cf. Ernout, Morphologie, § 108 sqq.

L'irlandais a *cia* et le gallois *pwy* « qui (interrogatif) », etc.

Les emplois osco-ombrien et latin sont tout pareils. Ainsi l'on a lat. *quisquis* = osq. *pispis* (cf. hitt. *kuiš-kuiš*) et l'indéfini ombr. *pis-her* en face de *quilibet* (c'est *her*- qui indique en ombrien la notion de volonté).

quisquiliae, -ārum f. pl. (et n. *quisquilia*, Pétr. 75, Gloss. Philox. Le féminin singulier est dans la locution *homo non quisquiliae*, cf. plus bas) : « quisquiliae dici putantur quicquid ex arboribus minutis surculorum foliorum cadit : uelut quicquidcadie (!) ». Caecilius (251) : « quisquiliae uolantis, uenti spolia memorant ; i modo » ; et Nouius in *Togularia* (88) : « abi, deturba te saxo, homo non quisquiliae. Quid est ? », Fest. 340, 12. Les gloses l'interprètent par *σχολής*. L'image est la même que dans *flocus*, *naucus*, *hilum*. Mot expressif à redoulement de la langue familière ; cf. gr. *κοσκολημάτια* M. L. 6968 a. Cf. Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

quō : ablatif de *qui* employé comme conjonction (cf. *eō*, *ideō*) « par quoi ; pourquoi ; c'est pourquoi ; parce que »; Varr., R. R. 1, 54, *miscellae* (*uua*) *multo ante coquitur* : *quo* (par quoi, c'est-à-dire, c'est pourquoi) *prior legenda*. On a souvent *nōn quō* « non [parce] que », auquel répond un *sed quia*. S'emploie en corrélation avec *eō* devant un comparatif : *quō magis... eō magis* « plus... plus ». — *Quō* s'emploie aussi souvent avec valeur subordonnante dans le sens de « pour que par

là », marquant le but ; il est particulièrement fréquent devant comparatif, où la langue le préfère à *ut* ; la né. T.-L. 34, 6, 14.

quō : où (opposé à *ubi*). — Adverbe de lieu, interrogatif-indéfini et relatif, marquant le but vers lequel tend un mouvement. Figure comme premier terme de composé dans *quoad* (*quaad*, Varr., R. R. 1, 1, 2), *quousque*, *quoadusque* (Lact.) « jusqu'à où, jusques à ; quand ; jusqu'à quel point ; jusqu'à ce que » (sur la répartition des formes dans les auteurs, v. Stolz-Leumann-Hoffmann, *Lat. Gr.* p. 768), *quōrsus* (*quōrsu*) de **quōuorsus*. Il existe aussi des formes correspondant aux pronoms indéfinis : *quōnam*, *quōpiam*, *quōquam*, *quōquō* (*quōquōuorsus*), *quōcūmque*, *aliquō*.

Conservée en v. *logoudorien*, M. L. 6939 ; les autres langues romanes ont seulement *ubi*, éliminant la distinction entre *quō* et *ubi* (cf. Apul., Met. 9, 39).

quōcīrēā : conjonction « c'est pourquoi » ; déjà dans Cic., Diu. 1, 41, 93. Cf. *circus*.

quod : que, en ce que, parce que. Accusatif neutre de *qui* devenu particule de liaison, subordonnante ou coordonnante, introduisant une explication ou une proposition complétive. Se place au début d'une phrase, dans *quod si*, *q. nisi*, *q. utinam*, *q. contrā*, proprement « quant à ce fait » (accusatif de relation). S'emploie aussi pour introduire une hypothèse, par exemple Plt., Au. 91 : *quod quispiam ignem quaerat* « quant au fait que quelqu'un viendrait chercher du feu », c'est-à-dire « pour le cas où ». Est souvent précédé de *eō*, *ideō*, *propere*, qui en renforcent le sens causal.

Dès l'époque ancienne, une série de verbes peuvent avoir leur complétive introduite par *quod*, concurremment avec la proposition infinitive, notamment les verbes marquant l'étonnement, la joie, la souffrance : *mīrō*, *gaudeō*, *doleō* *quod*. Cette construction s'est étendue aux autres verbes *dicendī*, *sentīndī*, éliminant finalement la proposition infinitive. Dans cet emploi, *quod*, comme on l'a vu, a été concurrencé par *quia*. M. L. 6970, 6971. — *Quod* s'est également substitué dans la basse latinité à d'autres conjonctions, telles que *ut*, *quā* (*statuere quod*, *ita quod*, *nullum dubium quod*), *cum*, *ut* (signifiant « depuis que »). — Sur ces emplois de *quod*, v. Ernout-Thomas, Synt. lat., 2^e éd., § 302 sqq.

quoīas (c'est-à-dire *quoīas*), **euiās**, -ātīs (et *quoīatīs* *cuiātīs*, -ē) : pronom interrogatif, « de quel pays ? » ; = gr. *πόστατος*. Cf. pour le suffixe *Arpinās*, *nostrās*. Même syllabe longue initiale que dans *mai(i)or*, *ei(i)us*.

quoīus, **euiūs** (c'est-à-dire *quoīus*, *cuiūs*), -ā, -um : adjectif relatif-interrogatif marquant la possession, « à qui, de qui ».

Quoīas est formé avec le suffixe marquant l'origine, *quoīus*, le suffixe marquant la possession, comme *pa-trīus*.

Les deux adjectifs sont rares et tombent en désuétude à l'époque impériale. Un critique de Virgile lui reprochait d'avoir employé, B. 3, 1, *cūīus*, -ā, -um, qui passait pour rustique.

quom (puis *qu(o)m*, *cum*) : « au moment où, lorsque,

quand, comme » ; puis, avec sens causal ou adversatif : « du moment que, puisque ; comme ; alors que, bien que » ; cf. *quoniam*, *quāndō*. Particule temporelle se rattachant au thème du relatif (et sans valeur interrogative, à la différence de *quam*, cf. *quāndō*). *Cum* n'est pas seulement conjonction de subordination. Joint à *que*, il fournit une particule généralisante dans les pronoms et adverbes du type *quiccumque*, *ubicumque* « celui qui à un moment donné », etc. Il forme le premier élément de *quondam*. Il s'emploie aussi en corrélation avec *cum*, comme *quam* avec *tam*. Le couple *cum... tam* introduit deux actions envisagées simultanément et que l'on oppose et peut se traduire par : « d'une part... d'autre part » ; souvent à peu près synonyme de *nōn solum...* *sed etiam*. Pour la forme, v. aussi *num*. Usité de tout temps ; mais, à basse époque, semble avoir perdu de sa valeur et s'emploie souvent associé à d'autres conjonctions : *cum ut*, *quoniam cum*, *postquam cum*, etc. ; v. Löstedt, *Verm. Stud.*, 61 sqq. Concurrence par *quāndō*, forme plus pleine, *cum* n'a pas subsisté dans les langues romanes.

Avec l'enclitique *-quam* marquant la généralité, la gutturale initiale a été traitée comme dans *ubi*, *uter*, *unde*, et l'on a *umquam*, à côté de *qui-cumque*. Cf. de même, *usque*.

Quoniam a un correspondant en osco-ombrien : *ombr. pis-pumpe* équivaut à lat. *qui-cumque* et osq. *pún*, *pon*, *ombr. pūne*, *ponne*, reposent sur **quon-de*, dont la structure est pareille à celle de v. lat. *quam-de* (v. sous *quam*). L'adverbe italien est ancien : *got. hwan* « nōte », v. pruss. *kan* « si » = lit. *kq* « si » et, peut-être, v. sl. *ko*, *kū* dans *kogda*, *kūgda* « quand ». Pour le céltique, v. Pedersen, V. *Gr. d. k. Spr.*, II, 205.

quōmīnus : conjonction subordonnante s'opposant à *quō magis* et introduisant, comme *quiñ*, une complétive de sens négatif « par quoi, que... ne... pas ». Composé de *quō* et de *minus*, forme atténuée de la négation ; cf. *sī minus* = *sī nōn*, et *minimē*.

Se retrouve en osque *pod minus* ; les deux éléments apparaissent encore séparés dans Plt., Am. Prol. 84. Ancien, usuel et classique ; mais devient de plus en plus rare dans la latinité impériale. Non roman.

quōmque : v. *quom*.

quōmodō : adverbe interrogatif, exclamatif et relatif « de quelle manière, comment » et « de la manière que, comme » (avec un sens causal dans la basse latinité, sens conservé dans les langues romanes). S'est substitué à *ut* dans la langue vulgaire : *quōmodo dicunt*, par exemple, remplace *ut aiunt* dans Pétr. 38. Est demeuré dans les langues romanes, seul ou renforcé d'autres particules ; cf. M. L. 6972 ; B. W. *comme*. — De là : *quōmodocumque*, *quōmodolibet*, *quōmodonam*.

quondam : adverbe temporel issu de **quom-dam* « à un moment donné ». S'emploie souvent en parlant du passé, « autrefois » ; quelques-uns aussi du futur, cf. Vg., Ae. 6, 877, *nec Romula quondam | ullo se tantum tellus iactabit alumno*. Ancien, usuel, classique. Non roman.

quoniam : conjonction, d'abord de sens temporel, puis de sens causal « du moment que, puisque ». Le sens temporel est bien attesté dans Plaute, par exemple Tri. 14, *quoniam ei qui me aleret nihil video esse reliqui*, *| dedi ei meam gnatam*. A basse époque, comme *quia*, introduit une proposition complétive, e. g. Vulg. 1 Joan. 2, 22, *negat quoniam Iesus non est Christus*. Ancien, usuel. Non roman. Sans doute de **quom + iam*, avec dissimulation du premier *m* et vocalisation du *yod* de *iam*, comme dans *etiam* ; cf. *cum iam*, Cat., Agr. 161, 2, et *quoniam iam*, Plt., Tru. 402 (l'explication de Prellwitz par **quoni* = *ombr. poni* + i.e. *an* = *am*, Glott. 19 (1930), 121 et 123, est invraisemblable). L'emploi fréquent de *quoniam* dans les discours (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.* p. 753) fait penser que *quoniam* est une forme de *quom* renforcée dans le langage parlé. Formes romaines savantes. M. L. 6971 a.

quoque : conjonction : aussi (souvent joint à *etiam*, qu'il renforce, et placé en position enclitique après le mot qu'il détermine), également. Sans doute issu de **quō + que* « et par là ». L'abréviation serait de même nature que dans *quāsi*, *siquidem*. — Ancien, usuel et classique. Non roman.

quōr : v. *cūr*.

quōrsum, quōrsus : v. *quōt* et *uertō*.

quōt adv. : combien (en parlant d'objets qui se comptent). A pour corrélatif *tot* ; cf. Tér., Ph. 454, *quot homines, tot sententiae*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *quōtūs* « en quel nombre, quel » (dans une énumération ou un partage : *hora quota est?*, Hor., S. 2, 6, 44), M. L. 6975 ; *quotus-quisque*, *quotcumque*, *quotuscumque*, *quotlibet*, *quotiē(n)s* adv. : combien de fois ; *quotēsimus*, *quotiē(n)s-cumque*, *quotēn* « combien, en quel nombre » (classique, mais rare) ; *quotumus* (archaïque) « en quel nombre » ; *quotuplex* ; *quotenīs* « de combien d'années » (rare). Forme redoublée : *quotquot*. Cf. aussi *quotidiē*, *cotidiē* et *quotidiānus*, *cotidiānus*, **quotti-dium*, M. L. 6973 et 6974.

Skr. *kāti* s'emploie sans acceptation de genre, comme lat. *quot*, avec le même sens ; le hittite a *kuratta*. Le grec n'a que le dérivé **kʷʰtyo-* : *hom. πόσος*, *πόσος* la forme latine *quotus* est isolée. Les formes céltiques reposent sur **kʷʰ(t)i* : v. irl. *cuit*, gall. *path*, bret. *pet*, *pez* ; cf. av. *čaiti*. — Cf. *quis*.